

## DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE A LA LABELLISATION ACCUEIL VELO



**2024-2026**

Afin de soutenir et structurer le développement du vélotourisme sur son territoire, de rassurer les clientèles cyclistes et de leur garantir un niveau de qualité et de confort, la Communauté de Communes de Thann-Cernay (CCTC) a instauré, par délibération en date du 21 septembre 2024, une aide financière à l'obtention de la marque Accueil Vélo.

Cette aide financière correspond à 60% du coût de l'obtention de la marque. Elle est valable jusqu'au 31 décembre 2026.

Les restaurateurs, les hébergeurs, les sites touristiques et de loisirs ainsi que les réparateurs et loueurs de vélos peuvent s'engager dans cette démarche, à condition de proposer des services relevant des critères obligatoires du référentiel de qualité de leur catégorie.

De plus, pour bénéficier de l'aide :

- L'établissement doit être situé sur le territoire de la CCTC.
- La demande doit concerner une première demande et non un renouvellement de la marque.

### 1. Pour obtenir la marque Accueil Vélo

1: S'assurer de répondre au référentiel Accueil Vélo correspondant à sa catégorie.

N'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme de Thann-Cernay (03 89 37 96 20 / [info@tourisme-thann-cernay.fr](mailto:info@tourisme-thann-cernay.fr)) pour des conseils et un accompagnement gratuit dans vos démarches.

2 : Prendre contact avec l'organisme évaluateur :

**Alsace Destination Tourisme - Sandrine SEHR - Hôtel du Département - Place du Quartier Blanc - 67964 STRASBOURG Cédex - [sandrine.sehr@adt.alsace](mailto:sandrine.sehr@adt.alsace)**

3 : Présenter ses équipements et documents à l'évaluateur lors de la visite.

4 : Réceptionner le dossier composé du rapport de visite accompagné de la grille complétée lors de la visite et de l'engagement au référentiel et au label.

5 : Retourner l'engagement signé accompagné du règlement de la cotisation.

6 : Afficher de manière visible le panneau ou la vitrophanie pour signaler que son établissement est labellisé Accueil Vélo.

## 2. Pour obtenir une aide financière de la CCTC

1 : Après avoir obtenu la marque Accueil Vélo, compléter ce dossier de demande d'aide et prendre contact avec le service Tourisme de la CCTC ([h.veille@cc-thann-cernay.fr](mailto:h.veille@cc-thann-cernay.fr) / 03 89 75 73 70) et transmettre les pièces suivantes :

- formulaire d'inscription daté et signé
- copie du bon de commande sollicitant la visite d'ADT
- copie d'un document officiel attestant de l'obtention du label
- facture acquittée
- RIB

2 : Après instruction du dossier et passage au Bureau communautaire, vous percevrez dans les semaines suivant l'attribution de l'aide un montant équivalent à 60% du coût de la cotisation.

## Formulaire d'inscription

Nom de l'établissement concerné :

.....  
.....

Type d'établissement :

- Hébergement
- Restauration
- Site touristique et de loisirs
- Office de tourisme
- Réparateur
- Loueur

Adresse de l'établissement : .....

.....

Nom du demandeur : .....

Prénom : .....

Adresse mail : .....

Numéro de téléphone : .....

Site internet : .....

Date d'obtention du label : ...../...../.....

Montant de la cotisation : ..... €

Date et lieu :

Signature :